RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

L'INPI a détecté une pièce justificative

et a procédé à son retrait dans le document.

Dominique – Pierre LAGANNE
E.I
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes rattaché à la CRCC de Grande Aquitaine

Rapport du Commissaire aux comptes sur la transformation

De la Sarl

CHASSAING TP

2597, Route de Laredole
46 230 Fontanes
RCS Cahors 450 491 303

En

Société par Actions Simplifiée (SAS)

MEMBRE INDEPENDANT FORCE D'EXPERTS
La Force du collectif, L'Expertise en partage

commissaire aux comptes

3, rue René Martrenchar – 33150 CENON
SIRET : 452 060 007 000 21 – APE : 6920Z

Tél : **05.56.32.81.32**
Email : dl@laganne.com



Monsieur l'associé unique,

En ma qualité, de commissaire à la transformation que vous avez désigné le 12/02/2026 en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce, j'ai établi le présent rapport afin :

– de vous présenter mon analyse de la situation de votre société sur la base des comptes établis au **30/09/2025** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

– de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à **analyser la situation de la société** au regard de caractéristiques financières et d'exploitation sur la base des comptes établis au **30/09/2025.**

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes de **la société CHASSAING TP** établis sur **douze mois** au **30/06/2025** par le cabinet d'Expertise-comptable **FIDEC** (147, Rue Saint-Géry – 46 000 Cahors), mettent en évidence une activité de travaux de terrassement et de fondation, assainissement, réalisation de raccordement à la voirie et aux réseaux divers ; entreprise générale de bâtiment, tous corps d'état, gros œuvre de bâtiment, génie civil, rénovation ; travaux publics et privés, maçonnerie et travaux courants de béton armé ; exploitation et carrière, sablières et gravières ; travaux d'aménagement des terres et eaux, voiries, parcs et jardins, débroussaillage, remise en valeur ; négoce de matériaux divers concernant le bâtiment et les travaux publics ; transport public routier de marchandises – loueur de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises ; au transport routier de personnes ; au transport public routier de personnes au moyen exclusivement de véhicules excédant quatre places, conducteur compris et n'excédant pas neuf places conducteur compris ; au transport routier public et privé de marchandises, matériaux et denrées alimentaires… en bénéfice de 671 994 €.

Bénéfice qui fait suite à celui de 191 653 € au 30/09/2024. Il est à noter que la société CHASSAING TP détient 15 328 € de participations diverses et est détenue à 100 % par la société **Holding ABC INVEST.**

Sur le compte de résultat : Les produits d'exploitation au 30/09/2025 sont de 6 110 183 € contre 6 251 032 € au 30/09/2024 en légère diminution et les charges d'exploitation également, elles sont de 5 868 321 € contre 6 045 610 € au 30/09/2024, ce qui se traduit par un **résultat d'exploitation de 241 862 € contre 205 422 €** au 30/09/2024. (A noter que le montant des dotations aux amortissements et provisions est de 428 068 € contre 468 672 € en n-1). Cette hausse du résultat d'exploitation est la conséquence (entre autres), d'une progression de la marge qui passe de 71,57 % à 74,57 %. Les salaires (bruts) passent de 1 131 738 € à 1 127 079 € Les charges sociales afférentes passent de 483 135 € à 469 373 € en légère baisse. Les charges externes quant à elles, passent **de 2 304 108 € à 2 355 772 €** (La sous-traitance y est relativement stable et passe de 353 847 € à 345 083 €, elle représente 5,68% du chiffre d'affaires contre 5,69% au 30/09/2024). A noter que la rémunération de la gérance (nette) est très stable, elle est de 90 841 € contre 91 381 € au 30/09/2024, les cotisations sociales des gérants quant à elles, passent de 69 911 € à 77 687 € au 30/09/2025, en légère hausse.
Les produits participation sont **de 320 430 € contre 22 938 €** au 30/09/2024 en très forte hausse et les produits financiers purs de 7 095 € contre 6 732 € au 30/09/2024. Les charges financières quant à elles sont de 20 194 € contre 20 120 € au 30/09/2024. **Le résultat financier** est donc de **307 331 € contre 9 550 €** au 30/09/2024.
Les produits exceptionnels sont également en forte hausse : les produits sur opérations en capital sont de **231 416 € contre 48 500 €** au 30/09/2024 et les charges exceptionnelles afférentes de 30 000 € contre 17 081 € au 30/09/2024. Les autres produits exceptionnels sont de 10 350 € contre 7 161 € au

30/09/2024 et les autres charges exceptionnelles sont de 15 215 € contre 5 052 €. **Le résultat exceptionnel** est donc de **196 551 € contre 33 527 €** au 30/09/2024.
Au final, **le résultat net** de l'exercice, après prise en compte d'un IS de 73 751 € est **de 671 993 €** contre **191 653 €** au 30/09/2024 en très forte augmentation.

Sur le bilan : Au niveau de l'actif immobilisé (en valeurs nettes) : Le montant total est de **1 957 073 €** contre **1 897 521 €** au 30/09/2024. Essentiellement composé pour les immobilisations incorporelles, d'un fonds de commerce de 250 000 € et pour les immobilisations corporelles, de constructions pour 40 978 €, d'ITMOI pour 693 105 € et d'autres immobilisations corporelles pour 427 453 € (agencements de terrain et agencements divers, matériels de transports et mobilier de bureau). Au niveau des immobilisations financières et particulièrement **au niveau des participations**, qui diminuent et passent de **105 308 € à 15 328 €** au 30/09/2025, **les créances rattachées aux participations** au contraire augmentent et passent de **145 561 € à 527 454 €.** Les autres immobilisations financières (dépôts de garantie) sont de 2 752 €.
Sur la période, les acquisitions d'immobilisations corporelles sont de 293 763 € et les sorties de 63 888 €.

Les créances clients (nettes) sont de **1 357 135 €** (dont 167 565 de clients douteux en hausse par rapport à ceux du 30/09/2024 de 131 553 €) **contre 1 332 296 €** au 30/09/2024. Les autres créances sont de 104 126 € (dont 26 737 € de produits à recevoir, 24 857 € d'avoir à recevoir et 49 333 € de TVA diverses) contre 182 699 € au 30/09/2024. Les stocks de matières premières et consommables s'élèvent à 186 252 € contre 179 932 € au 30/09/2024. A noter qu'aucuns travaux encours ne figurent au bilan au 30/09/2025. Les acomptes versés par les clients ont été de 5795 €.
Les dettes fournisseurs s'élèvent à **510 695 €, contre 949 258** € au 30/09/2024 en forte baisse. Les dettes fiscales et sociales sont de 519 111 € (dont 209 101 € de TCA collectée et 85 273 € de TVA à régulariser) contre 444 480 € au 30/09/2024.

Au 30/09/2025, **les capitaux propres** de la société (qui sont largement excédentaires) sont de **2 436 511 €** (pour un capital de 200 000 €) et ne présentent pas de report à nouveau. La réserve légale est dotée. On constate que la société a un endettement financier à long terme de 687 105 € (dont un nouvel emprunt de 40 000 €) contre 983 886 € au 30/09/2024 en baisse et un endettement financier à court terme composé du compte courant des associés de 5 048 € contre 25 742 € au 30/09/2024. Quant aux disponibilités, elles s'élèvent à 577 679 € contre 671 968 € au 30/09/2024. (On constate la disparition du CAT de 250 k€ présent sur l'exercice 2024).
La situation financière de la société qui est positive est donc saine, la société est rentable et solvable.

Tous ces éléments mettent en évidence une activité stable et une rentabilité au 30/09/2025 en hausse par rapport à celle du 30/09/2024.

Mission du commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

– à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

– à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Conclusion

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.
Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A noter qu'aucun avantage particulier ne m'a été communiqué.

Cenon, le 17/03/2026

Dominique-Pierre LAGANNE

Commissaire à la Transformation